

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Série B, Vol. I, No 10.

Lévis, 16 juin, 1950.

Editeurs: P. Gros d'Aillon et P.-P. Blais.

EXPOSITION ARTISTIQUE

VILLE DE MONTMAGNY

PROCLAMATION

A la demande de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montmagny, je proclame samedi le 24 juin 1950, jour de fête civique, et je demande à tous les industriels, marchands et autres de bien vouloir fermer leurs établissements et donner congé à leurs employés afin de leur permettre de prendre part aux démonstrations organisées à l'occasion de la célébration de notre fête nationale.

LOUIS-O. ROY,

maire.

La direction du journal "Le Peuple" et la Chambre de Commerce des Jeunes de Montmagny invitent la population à venir, en grand nombre, les 24 et 25 juin prochains, apporter son encouragement aux artistes de notre région qui ont bien voulu consentir à exposer leurs oeuvres. Dans tous les domaines de l'Art qui figurent au programme de l'Exposition des oeuvres remarquables seront présentées.

Peinture, sculpture, dessin, tissage, cuir repoussé, photographie et diverses autres ma-

nifestations du talent de nos artistes prouveront qu'il existe dans notre région une réalité artistique qui mérite la plus grande considération. Le seul but de cette exposition est d'ailleurs de mettre en évidence l'existence de ces très nombreux talents locaux et de favoriser le développement du sens artistique de notre population. Des prix très appréciables seront décernés aux artistes qui se seront plus particulièrement distingués. Signalons que le 1er prix sera donné par la Ville de Montmagny sous forme d'une somme d'argent.

Elections à la Chambre Jr.

Au cours de l'assemblée générale tenue mercredi dernier dans une salle du collège, il fut procédé à l'élection des directeurs pour le terme 1950-51. Ont été élus: MM. Jean Barbeau, J.-Paul Beaumont,

Donat Corriveau, Patrice Corriveau, Marcellin Gamache, Paul Gros d'Aillon, Arthur Lauzon, Rodolphe Marois, et Louis-Philippe Morin.

Après avoir tenu un comité, les directeurs ont élu comme président pour la nouvelle année, M. André Bernatchez, président sortant de charge. M. Patrice Corriveau sera le 1er vice-président et M. Jean Barbeau, occupera les fonctions de second vice-président.

Au cours de l'assemblée, divers rapports ont été exposés concernant les activités de la Chambre lors de l'année écoulée.

M. André Bernatchez et M. Patrice Corriveau ont été délégués pour assister au Congrès Provincial d'Ottawa.

A l'issue de l'assemblée, M. André Bernatchez, président réélu, a déclaré, dans une brève allocution, qu'il acceptait cette nouvelle charge et remercia les membres de cette preuve de confiance et d'estime.

Municipalité de Saint-Thomas

PROCLAMATION

Pour permettre aux citoyens de participer aux démonstrations organisées par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montmagny, à l'occasion de la fête nationale, je proclame samedi le 24 juin, jour de fête civique et demande aux industriels et aux marchands de vouloir bien fermer leurs établissements et donner congé à leurs employés.

Irénée POIRIER,

maire.

LA FETE NATIONALE

Selon que l'annonçait notre journal la semaine dernière, Montmagny célébrera cette année la fête de St-Jean-Baptiste avec un éclat particulier. Plusieurs chars allégoriques sont en préparation par diverses industries ou organisations. Lundi, la J.O.C., le Syndicat du Textile, les Artisans, les Lacordaires, A. Bélanger, Les Biscuits Montmagny, Patry Sportswear et plusieurs autres avaient déjà manifesté leur intention de préparer des chars. D'autres sont venus s'ajouter à ces premiers, de sorte que la parade est assurée d'un succès complet.

Des paroisses des alentours, entre autres St-Paul et St-Pierre enverront des représentants pour figurer dans le défilé qui partira du

camp militaire pour se rendre à la piste de courses.

Le matin, une messe spéciale avec sermon de circonstance sera célébrée à l'église St-Mathieu à 9 heures a.m.

Nous donnerons la semaine prochaine le programme détaillé de cette manifestation patriotique.

M^c. Gustave Poisson à Montmagny

Visites industrielles. — Conférence de presse.

Sous l'égide du club Richelieu de Montmagny et de l'Ecole des Arts et Métiers, M. Gustave Poisson, sous-ministre au ministère du Bien-Etre social et de la Jeunesse, a effectué samedi dernier à Montma-

gn y la visite de plusieurs établissements industriels. Accompagné de plusieurs citoyens de notre ville, le sous-ministre s'est rendu tout d'abord, samedi matin, à la manufacture de meubles Gérard Collin Inc.. Le groupe fut accueilli par le président de la firme, M. Gérard Collin assisté du surintendant, M. Victor Dufault. Sous leur direction, les visiteurs purent suivre les différentes phases de la fabrication du meuble et recevoir les explications nécessaires à la compréhension des diverses opérations. A l'issue de la visite, M. Collin adressa quelques mots pour remercier le sous-ministre d'avoir bien voulu venir visiter ses établissements. En réponse, M. Poisson signala combien il était surpris de voir quel modernisme et quelle organisation régnait dans cette usine et se dit convaincu que de grands succès sont promis à l'industrie canadienne-française.

Le sous-ministre se rendit ensuite à l'école des Arts et Métiers où il put apprécier les magnifiques résultats obtenus par cette institution en dépit des faibles moyens mis à sa disposition. M. Juneau, directeur de l'école et organisateur de ces visites industrielles, souligna dans une brève allocution la nécessité d'accroître les possibilités d'ensei-

gnements offertes à la jeunesse du comté de Montmagny.

Le groupe visita ensuite la Cie d'Appareils Electriques où il fut reçu par M. Claude Rousseau, pré-

(suite à la page 8)

Mort subite au lac Trois-Saumons

M. l'abbé Clovis Beauregard, aumônier à Tracadie, Nouveau-Brunswick, est mort subitement samedi dernier au volant de son automobile, sur la route conduisant au lac Trois-Saumons. Un instant plus tard, la voiture de l'abbé Beauregard entra en collision avec une autre dont les deux occupants furent blessés.

Accident d'auto

Samedi dernier vers six heures, une automobile de marque Ford, roulant sur le pont qui franchit la rivière du Bras St-Nicolas, en direction de l'ouest, a accroché la super-structure du pont et a subi quelques dommages. Aucun des occupants n'a été blessé, mais il a fallu remorquer le véhicule au garage et la circulation dut être contrôlée par un officier de la police de la route pendant près d'une heure.

Plusieurs décisions ont été prises à l'Hôtel-de-Ville lors de la séance tenue la semaine dernière. Les conseillers ont adopté l'homologation du rôle d'évaluation établi pour l'année en cours. Ils ont approuvé le rapport de votation au sujet du règlement numéro 163. Il a été dé-

cidé de soumettre à la commission provinciale un projet pour l'ouverture d'une rue, de la rue Ste-Bri-gitte vers l'ouest, d'une longueur de 310 pieds et d'une largeur de 45 pieds. Un octroi de \$50 a été accordé à la Société St-Jean-Baptiste pour la célébration du 24 juin.

Mort subite au lac Trois-Saumons

On crut d'abord que des blessures reçues au cours de la collision avaient occasionné la mort de M. l'abbé Beauregard, mais à l'enquête du coroner, M. le Dr. Bruno Cloutier, fit ressortir que la victime avait apparemment succombé à une crise cardiaque quelques instants avant la collision. La voiture, se trouvant ainsi sans conducteur, prit la gauche de la route et entra en collision avec une autre qui venait en sens inverse.

Le prêtre décédé et les deux autres blessés furent transportés à l'hôpital de St-Jean Port-Joli.

Agé de 60 ans, aumônier à Tracadie, ancien missionnaire colonisateur pour le diocèse de St-Hyacinthe, M. l'abbé Beauregard avait été ordonné prêtre le 20 décembre 1919. Il fonda aussi la paroisse canadienne-française de Ste-Famille à Calgary, Alberta. Les funérailles ont eu lieu mercredi matin à St-Hugues.

Incendie à Saint-Paul de Montmagny

Congrès J. O. C. à Berthier

Les responsables nationaux de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne tiendront, du 15 au 18 juin prochain leur troisième congrès annuel à Berthier-en-Bas. A l'occasion de ce congrès, les représentants, venant de différentes parties du pays, mettront en commun leurs expériences pour permettre à plus de jeunes fiancés de bénéficier des cours de préparation au mariage organisés par la J.O.C.. Selon des informations publiées par le service jociste de presse, plus de 7,000 jeunes ont fréquenté ces cours.

On sait que le comité diocésain de la J.O.C. dispose, à Berthier en Bas, des locaux de l'ancienne école apostolique.

Un incendie s'est déclaré dimanche après-midi dans la partie est du village de St-Paul de Montmagny, aux environs d'une heure. Le feu a rapidement embrasé la demeure de M. L. Donat Proulx, puis s'est propagé, à la faveur du vent à celle de M. Auguste Fontaine. Deux granges bâties sur les propriétés de ces résidents de St-Paul ont été incendiées. A 2 h. 45, il ne restait plus rien des quatre édifices. Il n'a pas été possible de sauver quoique ce soit du désastre, mais aucune perte de vie, ni accident de personne, n'est à déplorer. On craignait pendant un certain temps que l'incendie ne se transforme en conflagration. Les flammes menaçaient le Garage Blais qui est situé juste en face, mais fort heureusement le sinistre put être circonscrit.

Les pompiers de Montmagny ont pris part à l'extinction de l'incendie.

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Publié à Montmagny

le vendredi de chaque semaine par

LE PEUPLE, Enr.

Direction, administration et rédaction: Pierre-Paul Blais

Paul-J. Gros d'Aillon

64, rue de la Gare, Montmagny.

C. P. 228

Tél.: 73

PREMIER MONTMAGNY

Publiez donc, M. Marquis !

Depuis de nombreuses années toutes les organisations de Montmagny et bon nombre de citoyens honnêtement connus subissent tour à tour et à intervalles presque réguliers les assauts et les invectives d'un propriétaire de journal qui utilise son hebdomadaire pour jeter contre les uns et les autres des anathèmes menaçants.

La méthode employée est pratiquement invariable. Dès que quelqu'un entreprend de faire oeuvre utile sans prendre l'avis de cet irascible et caustique personnage, une avalanche d'épithètes mal odorantes s'abat sur l'infortuné: c'est la première phase. La deuxième consiste à dresser le bilan des prétendues réalisations (toujours les mêmes) dont le succès serait dû à l'intervention du prétentieux directeur. Arrive enfin la troisième phase au cours de laquelle cet écrivain tente d'insinuer que l'oeuvre entreprise couvre quelque scandale dont il détient les preuves, du moins s'il faut en croire ce qu'il nous dit. Mais de preuves on ne voit jamais trace, en dépit des promesses de publier dans un prochain numéro des documents plus accablants les uns que les autres. Ce ne sont, on le voit, que fanfaronnades, bravades et pantalonnades forgées de toutes pièces dans l'esprit de ce matamore, de ce tyranneau de clocher.

Pour illustrer nos affirmations, faisons une courte revue des dernières victimes de M. Maurice Marquis.

M. Marquis, les Chevaliers de Colomb ont été accusés par vous de ne pas s'intéresser à la formation des jeunes pour n'avoir pas voulu s'associer à votre plan d'un centre des loisirs à Montmagny.

A l'Hôpital, vous avez cru découvrir un scandale politique et vous avez promis d'en apporter des preuves. Publiez donc, M. Marquis.

A propos de l'île-aux-Grues, la semaine dernière, vous disiez "Nous publierons s'il le faut les pièces justificatives que nous possédons en regard de ce que nous venons de dire". Publiez donc M. Marquis. Peut-être pourriez-vous ajouter de quelle sorte de pompe il s'agissait, qui en était le propriétaire et de qui il en avait fait l'acquisition?

A Rimouski, vous avez prétendu avoir payé le voyage de France au Canada, de M. Gros d'Aillon. Publiez donc, M. Marquis.

A L'Islet, vous avez affirmé que nous n'étions pas les véritables propriétaires du journal. Publiez donc, M. Marquis.

Dans votre édition de la semaine dernière, sous la signature de "Trois jours par semaine", un locataire prétendait avoir été sollicité par son propriétaire pour voter contre le projet d'aqueduc. Depuis quand les locataires votent-ils à ce genre de scrutin? Vous vous êtes fait passer un "sopin", M. Marquis.

Cessez donc vos farces grossières. Si vous avez quelque chose à dire, dites-le et prouvez-le. Si vous n'avez rien de sensé à dire, taisez-vous, M. Marquis!

La Direction.

COUPON D'ABONNEMENT

Abonnement:	6 mois	1 an
Canada.....	\$1.25	\$2.00
États-Unis.....	\$1.50	\$2.50

Au Club Richelieu

Me Gustave Poisson

Le club Richelieu Montmagny recevait samedi dernier la visite de plusieurs établissements industriels de Montmagny, les membres du club se réunirent au restaurant Taché pour leur dîner-causerie hebdomadaire. Le conférencier, M. Gustave Poisson, fut présenté par M. Pierre-Paul Blais, éditeur, qui retraça la brillante carrière de l'orateur. Licencié en droit de Laval, M. Poisson fut admis au Barreau en juillet 1932 et fonda en 1936, aux Trois-Rivières l'étude légale Poisson, Heaton et Caron. En septembre 1946 il fut appelé au poste de sous-ministre du Bien-Etre social et de la Jeunesse.

Après avoir rendu hommage à l'industrie de Montmagny, qu'il ne connaissait encore que de réputation, M. Poisson entreprend de traiter le sujet "Jeunesse contemporaine". Faisant un retour dans l'histoire de l'éducation, le conférencier signale combien peu de facilités de s'instruire en dehors des collèges classiques étaient offertes à la jeunesse d'il y a trente ans. Après de laborieuses études à la petite école, l'enfant, s'il ne s'orientait vers l'enseignement secondaire, n'avait comme horizon que de revenir à la terre.

On parlait déjà d'école technique, mais on ne faisait qu'en parler et il n'était pas question d'école des Arts et Métiers. Tel était le sort de la jeunesse normale, mais plus angoissant paraissait l'avenir des jeunes arriérés: Pas de secours pour les infirmes et les sous-doués. La jeunesse délinquante posait également un grave problème car, dit le sous-ministre, la marche du progrès entraîne une augmentation de la criminalité. Rien n'était prévu pour la réhabilitation des jeunes délinquants. Des essais furent tentés, qui aboutirent à des échecs.

Il n'y avait pas de cours populaires de formation de la jeunesse, l'orientation professionnelle était inconnue et, cependant, les Canadiens-français brillaient déjà. Il était donc facile à prévoir qu'un système d'instruction plus généralisé permettrait d'obtenir d'excellents résultats.

Anse à Gilles

M. et Mme Adélaïde Kirouack, de Lévis, étaient, ces jours derniers, en visite chez M. Stanislas Bélanger.

Mlle Jacqueline Marier, de Ste-Louise, est venue passer la fin de semaine chez son oncle, M. Sylva Bélanger.

Mlle Marie-Paule Landry, de Québec, était chez son père, M. Valère Landry.

Mlle Lillane Gaudreau, de Québec, est en visite pour quelques jours chez son oncle, M. Hector Gamache.

M. et Mme Edgar Bélanger sont allés faire une visite chez M. Sylva Gagné, de L'Islet, dimanche.

M. Ernest Dubé, de Montréal, était en visite chez Mme Tobie Bernier dimanche.

Mlle Jeannine Bélanger est allée passer quelques jours à Montmagny chez des parents.

Mlle Marie-Paule Clermont, de Québec, est retournée chez elle après une vacance de plusieurs jours à l'hôtel "L'Abri des Flots".

Mlle Alexandrina St-Pierre s'est rendue à Québec en fin de semaine.

M. Paul-Eugène Caron et Mme R. Martel, d'Amos, Abitibi, étaient, dimanche dernier, en visite chez MM. O. Caron et Amédée Bélanger.

Mme Stanislas Bélanger passe quelques jours chez des parents à Lewiston, Me.

Lettre à ma Cousine

Mlle Béatrice Dantel,
511, Avenue des Azteques,
Mexico.

Ma chère cousine,

Laisse-moi, ma chère Béatrice, te conter sans plus attendre la terrible mésaventure subie, la semaine dernière, par un des lecteurs du journal "Le Peuple".

Un abonné de cet hebdomadaire alla samedi de la semaine passée quérir à la malle le contenu de son casier postal. Rentrant chez lui, notre ami déposa, sur une console, lettres et journaux dans l'attente d'un moment favorable pour en faire lecture. Tu sais comme moi combien la plus grande tranquillité est nécessaire pour s'absorber à la lecture attentive des lignes amicalement tracées par une vieille connaissance qui remet depuis deux ans le soin de vous écrire ou d'un journal aussi intéressant que "Le Peuple". Si l'instant n'était pas propice, c'était que notre ami recevait chez lui la visite de quelques intimes venus de Québec le saluer. Or, il est naturel, lorsqu'on reçoit des amis, de vanter quelque peu les mérites des institutions locales et d'exposer avec une certaine fierté la valeur et la qualité des réalisations domestiques. Qui n'a pas ce légitime orgueil? Tu connais cela toi qui vante aux mexicains la beauté de nos sites et les étonne en leur parlant du pont de Québec.

Nous n'avons pas à Montmagny de monument comparable à cette dernière merveille, mais en revanche nous possédons un journal à qui bon nombre de citoyens accordent un certain bon sens. On parla donc à nos étrangers du journal "Le Peuple". On le leur montra. On le leur fit lire. On leur en montra même un autre beaucoup plus épais. Puis, on parla d'autre chose.

Et, plus tard nos québécois reprirent le chemin de la grand-ville. Il n'y a rien là diras-tu de bien terrible! J'y arrive. Après le départ des visiteurs, notre abonné décida de consacrer un moment à la lecture de son hebdomadaire favori. Hélas! Il le chercha en vain, "Le Peuple" était disparu! Force fut de conclure que les visiteurs, charmés de leur découverte, avaient emprunté le journal pour en prendre connaissance plus à loisir.

Quant à l'autre hebdomadaire, "L'épais", il était toujours là!

Moralité: "Le faux est toujours fade, ennuyeux, languissant."

"Mieux vaut la qualité que la quantité".

Et sur ces fortes paroles, chère Béatrice, reçois les respectueux hommages de ton cousin dévoué,

NICOLAS

TRIBUNE LIBRE

Montmagny, le 13 juin.

MM. les Directeurs du Peuple,
Montmagny.

Je vous serai infiniment reconnaissant de bien vouloir publier dans votre prochain numéro mon opinion exprimée ci-après en regard d'un article paru dans le Courrier de Montmagny de la semaine dernière.

A propos de l'Ecole des Arts et Métiers, on lisait dans ce journal que M. Maurice Marquis avait l'intention de parler du projet de construction d'une nouvelle école des Arts et Métiers, tel que soumis aux autorités du gouvernement de Québec. Nous tenons trop à la réussite de ce projet pour tolérer que M. Marquis s'en mêle. Qu'il laisse donc les gens compétents s'occuper des affaires qui les intéressent sans venir s'accrocher à leurs pas. Voudrait-il encore essayer de s'approprier la paternité de ce projet comme il l'a déjà fait pour d'autres. Son aide est aussi inutile que peu désirable.

Encore une fois, ce projet n'a rien à voir avec M. Marquis et il serait bien préférable qu'il s'abstienne d'en parler afin de ne pas compromettre la réussite.

Je signe,

"Six jours par semaine".

M. le directeur du journal
"Le Peuple".

Je vous adresse ci-joint une lettre

que je vous serais très obligé de vouloir bien publier dans la prochaine édition de votre journal. M. Marquis s'est refusé à la publier dans le Courrier de Montmagny, comme je le lui demandais. A l'avance je vous remercie.

Téléphore Coulombe.

M. Maurice Marquis,
Le Courrier de Montmagny,
Montmagny.

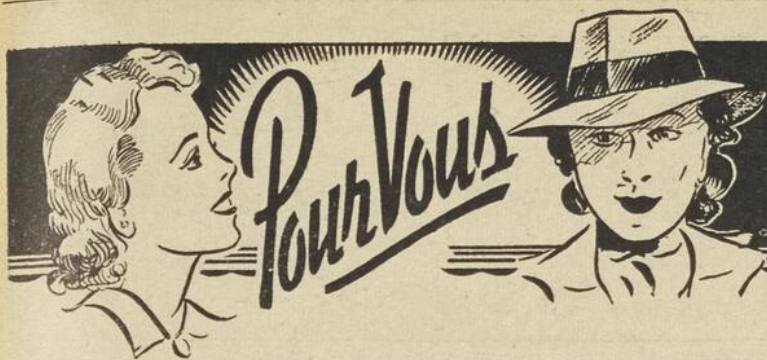
Cher monsieur,

Vous voudrez bien publier en tribune libre dans votre journal la réponse suivante à un article de samedi dernier le 3 juin.

Vous vous en prenez, cher monsieur, à ceux qui étaient contre le projet d'emprunt lors du referendum des 30 et 31 mai et vous nous accusez d'être des têtes carrées, des avaricieux et toutes sortes d'autres choses. Je trouve que c'est y aller un peu fort et mettre en doute la bonne foi de ceux qui étaient de mon opinion et le sont encore.

Si j'ai été contre le projet, ce fut dans le seul intérêt des contribuables de Montmagny pour qui j'ai travaillé pendant 35 ans à l'Hôtel-de-Ville comme maire et comme échevin. Si j'avais été ce que vous dites, si j'avais boudé le progrès, si j'avais travaillé contre mes concitoyens durant toutes ces années, je crois qu'ils ne m'auraient pas supporté si longtemps à des postes de confiance. Ils n'ont pas attendu tout

(suite à la page 8)



MESDAMES



LE COURRIER DE TANTE ANNIE

Chers neveux et nièces,

Merci de l'empressement avec lequel vous avez répondu à la question soulevée dans ma dernière chronique: "Vaut-il mieux se marier jeune ou vieux?". De nombreuses lettres me sont parvenues et je déplore de ne pouvoir les publier toutes.



Je demande à ceux de mes aimables correspondants dont la missive ne paraîtra pas dans ce numéro de ne pas m'en tenir rigueur.

Ainsi donc, le problème soumis à votre opinion était de savoir s'il est préférable de se marier jeune ou d'attendre que soit passée la trentaine. Evidemment, vous vous en doutez un peu, les avis sont partagés. Mais il semble que les hommes qui m'ont écrit manifestent une tendance générale en faveur de la seconde proposition alors que l'élément féminin opine pour la première.

Je publierai donc une lettre émanant d'une jeune fille qui me semble le mieux traduire l'avis généralement partagé par le sexe faible à l'égard de cet important problème.

Voici ce que m'écrit une de mes nièces du comté de Montmagny:

Chère Tante Annie,

Depuis un mois, je suis avec attention votre intéressante chronique et j'ai le plus grand plaisir à vous écrire aujourd'hui. Je regrette de ne pas vous connaître car j'aurai souvent l'occasion de solliciter vos conseils. Peut-être, aurai-je, quelque beau jour, le plaisir de faire votre connaissance. Vous demandiez, la semaine dernière, s'il faut se marier jeune? Mais bien sûr! Je le crois et j'ai de bonnes raisons pour cela.

Mon père et ma mère se sont mariés alors qu'ils ne totalisaient pas quarante-cinq ans à eux deux. Je viens d'avoir vingt-cinq ans, j'ai un frère de quatorze ans et une jeune sœur de huit ans et demie.

Non seulement mes parents sont aujourd'hui physiquement très jeunes, puisque ni l'un ni l'autre n'ont dépassé quarante-cinq ans, mais encore ils sont étonnamment jeunes de caractère. Je suis surprise de constater qu'il n'y a vraiment pas de différence essentielle entre nos idées et nos goûts. J'ai parfois l'impression que nous sommes de la même génération. D'ailleurs, ils me traitent plutôt en camarade et je n'ai personnellement jamais éprouvé de difficulté à leur faire des confidences!

Je les ai souvent entendus débattre devant moi les problèmes que soulève votre question. Ils sont d'avis que tout plaide en faveur du mariage avant vingt-cinq ans. C'est d'abord, m'ont-ils dit, le meilleur moyen de donner une base solide à la vie affective de l'homme et de la femme, et d'épargner à l'un comme à l'autre des expériences sentimentales, plus ou moins décevantes dans leur répétition au point de rendre par la suite le mariage plus difficile.

Mais pour qu'une union engagée dans ces conditions soit plus durable, il est à souhaiter que les jeunes époux aient des enfants le plus tôt possible. Les enfants, avec tout ce qu'ils représentent de responsabilités pour les parents, constituent entre ces derniers un lien naturel qui va consolider le foyer, assurer la permanence de l'amour conjugal et favoriser, le développement d'une bonne et confiante amitié, voilà quel est mon avis,

vos très dévouée,

F. G.

Et voilà, chères amies, l'opinion féminine. La semaine prochaine, vous saurez ce que pense le sexe fort.

TANTE ANNIE

L'HEURE DE MONTMAGNY
C H G B

11 heures à midi

RADIO SERVICE M B C

Atelier de Réparations:
Imprimerie de Montmagny,
rue Sainte-Marie Tél.: 265

STUDIO,
24, Du Manoir,
Tél.: 16

Votre horoscope hebdomadaire

Selon que vous êtes née sous l'un ou l'autre des signes zodiacaux suivants, voici ce que vous prédisent les astres pour la semaine du 10 juin au 17 juin.

BELIER (du 20 mars au 19 avril):

Une heureuse nouvelle vous apporte en même temps que l'optimisme, la force de rétablir auprès de celui que vous aimez, une situation qui n'a d'ailleurs jamais été sévèrement menacée. Rappelez-vous vos jours de chance: le vendredi et le lundi.

TAUREAU (du 20 avr. au 19 mai):

Vous allez faire une rencontre. Avec un homme qui vous a déjà dit combien il vous est attaché. Alors? Restez seule un après-midi... Réfléchissez... et décidez! Je pense aux Odette, aux Marthe, aux Alice.

GEMEAUX (du 20 mai au 21 juin):

On vous aime; on vous le dit. Mais on voudrait de temps à autre, un de ces gestes sociaux qui sont des "preuves" d'amour. En ce qui concerne vos intérêts, méfiez-vous de certains conseils intéressés.

CANCER (du 22 juin au 23 juillet):

Surveillez votre santé. (Du côté de l'estomac ou de la circulation du sang). Un léger exercice. Mais un exercice quotidien. Chance spéciale pour les Thérèse, les Lucienne et les Marguerite.

LION (du 24 juillet au 22 août):

Soyez vous-même! Et la vie s'illuminera pour vous. Les aspects planétaires annoncent un voyage imprévu. Plutôt vers le Sud. Notez vos nombres favorables: 3, 6, 20.

VIERGE (du 23 août au 22 sept.):

Toutefois du point de vue matériel, il y a, semble-t-il, quelque chose qui "accroche". Situation? Loyer? Il faut vous tenir sur vos gardes. Santé en hausse. Chance particulière pour les Simone, les Berthe et les Marie.

BALANCE (du 24 sept. au 23 oct.):

Vous pourriez souffrir d'une mécontente passagère avec celui qui est pourtant le bon compagnon de votre vie. Un effort, et faites amende honorable. Souriez! Ne boudez pas! Je pense aux Jeanne, aux Madeleine, aux Marcelle.

SCORPION (du 24 oct. au 23 nov.):

Fiez-vous aux bonnes inspirations de votre cœur. Votre jour de chance est le jeudi. Ne prenez une décision que le jeudi. Et ornez votre intérieur de fleurs.

Quel excellent mois pour vous, si vous suivez ces conseils.

SAGITTAIRE (23 nov. au 21 déc.):

Du point de vue matériel, quelques tracas. Il faut défendre votre cause qui est juste. D'ailleurs, sur ce plan, on vous rendra justice. En somme, un mois en "grisaille". Fort heureusement, il y aura une amélioration de votre santé.

CAPRICORNE (22 déc. au 20 jan.):

Semaine irritante, fatigante où rien ne doit être fait à la légère. Les déceptions peuvent suivre de très près l'excès d'illusion.

VERSEAU (du 21 jan. au 19 fév.):

Tout va bien! Ayez de l'audace. A votre dynamisme personnel s'adjoindront appuis et protection. Réflexion sentimentale indispensable. Travail favorisé. Coordonnez



La Chronique de Vatel

par RITA MARTIN, directrice

L'art d'apprêter les restes

Voilà un problème qui intéresse toute maîtresse de maison économe! Accommoder les dessertes de la table est un art et un moyen sûr et pratique de boucler le budget familial.

Chaque matin, la ménagère doit visiter le garde-manger et déterminer l'emploi qu'elle doit faire des restes recueillis aux repas de la veille. Elle doit s'ingénier à les présenter sous une autre forme, comme des plats nouveaux, frais, appétissants à l'oeil et au goût. L'art d'accommoder les restes consiste encore à adapter le mode de préparation à la nature même des dessertes, car il n'est pas indifférent d'employer tel procédé plutôt que tel autre.

QUELQUES SUGGESTIONS

Les restes de légumes: carottes, pois verts ou autres se servent très bien en salade, gelée, soufflés, timbales, au gratin ou à la béchamelle.

La bouillie de farine d'avoine cuite très épaisse et refroidie peut être mélangée avec des pruneaux cuits hachés et employée pour farcir des pommes au four ou tranchées.

vos efforts et possibilités et comparez sur vous-mêmes.

POISSONS (20 fév. au 20 mars):

Vous éprouverez cette semaine un malaise indéfinissable qui viendra d'un désir imprécis de changement et d'activité, mais c'est plutôt de repos que vous aurez besoin. Affaires de cœur calmes.

roulée dans des oeufs battus et de la panure, rôtie au beurre et servie chaude avec de la compote, des confitures, du sirop ou de la gelée. Les restes du gruau cuit peuvent aussi être utilisés dans la confection de gâteaux, biscuits, crêpes et autres. Toutes les dessertes de céréales peuvent être employées de ces diverses manières. Si l'on doit apprêter les restes de viande rôtie, grillée ou sautée, il ne faut pas les faire bouillir en les réchauffant, l'ébullition les durcirait. Pour rester tendres, ces viandes ne doivent recevoir d'autre chaleur que celle des plats dans lesquels on les place et qu'on peut mettre un instant au four ou au bain-marie.

Pour ramollir sans nuire au goût, les tranches de viande coupées la veille et desséchées, il suffit de les faire baigner pendant une demi-heure dans du bouillon ou à la rigueur de l'eau bouillante salée. Ces tranches peuvent être complétées soit d'une sauce, soit de tomates tranchées ou autres légumes cuits.

Les dessertes de viande de veau et de volaille s'apprêtent très bien en salade, en blanquette ou avec la pâte. Tous les restes de viande peuvent généralement s'utiliser sous forme de ragoûts ou hachis.

Un point important sans l'apprêt des restes est de leur donner une apparence agréable et de bien les disposer dans les plats. Une bonne présentation aiguise l'appétit et prédispose à la bonne humeur.

MINISTÈRE DU BIEN-ÊTRE SOCIAL ET DE LA JEUNESSE

Hon. Paul Sauvé

ministre

Gustave Poisson

sous-ministre

ECOLE D'ARTS ET METIERS DE MONTMAGNY

COURS DE 2 ANS

Mécanique d'ajustage — Menuiserie

Leçons théoriques et pratiques

Les élèves pour l'année 1950-1951 peuvent s'inscrire le 23 juin. Des épreuves d'admission auront lieu les 26 et 27 juin.

Pour tous renseignements, s'adresser au directeur des études.



VICTOIRE DES ALOUETTES ET DU CÔTÉ

Vendredi le 9 juin, le J.-M. Proulx rencontrait les Alouettes. Les Alouettes remportèrent la victoire au compte de 17 à 12. Par cette victoire les Alouettes s'emparèrent de la 2e position de la ligue en avant du Lacordaire qui était demeuré en 2e position depuis le début de la saison.

Les deux clubs aux prises donnèrent du beau jeu. Ce fut une partie très contestée, les Alouettes remportant la victoire qu'à la 6e manche en comptant 5 points. Benoît Morin qui remplaça Jean-Yves Journeault donna 1 but sur balles et alloua 4 coups sûrs aux frappeurs des Alouettes.

Jean-Yves Journeault qui avait lancé les 6 premières manches avait accordé 12 coups sûrs donné 6 buts sur balles et avait retiré 4 hommes du bâton pour lancer une bonne partie.

En plus de bien lancer Journeault frappa un circuit après la galerie du Collège au 2e étage. Il fut sans contredit la vedette de son club. Odilon Bouffard, Jean-Paul Barde, Oscar Paradis, Simoneau, frappèrent

chacun un trois buts pour le J.-M. Proulx. Raymond Bernier se signala au 1er but et au bâton avec 2 deux buts.

Paul-Emile Martin en plus de très bien jouer au 2e but pour les Alouettes frappa 2 trois buts et un 2 buts. Guy Létourneau et Armand Boulet frappèrent chacun un trois buts. Jacques Létourneau en plus de se distinguer comme à l'habitude au champ centre pour les Alouettes frappa 2 deux buts.

Denis Fournier lança toute la partie pour les Alouettes pour remporter la victoire. Il alloua 13 coups sûrs donnant 2 buts sur balles et retirant 2 frappeurs au bâton.

Lundi le Côté & Frère rencontrait le Lacordaire. Le Côté & Frère remporta la victoire au compte de 14 à 12. Le Côté & Frère remporta sa 6e victoire consécutive pour conserver leur record intact à date avec une partie nulle, au compte de 14 à 14 avec le J.-M. Proulx le 24 mai.

Lucien Vallières en plus de lancer une excellente partie pour le Côté & Frère se signala en frappant un trois buts. Il termina la partie en maître en retirant trois frappeurs au bâton à la dernière manche pour préserver l'avance de deux points que son club possédait à la dernière apparition au bâton du Lacordaire.

Denis Rousseau se signala au champ et au bâton pour le Lacordaire. Lucien Vallières retira 8 frappeurs du Lacordaire. Maurice Rousseau retira 4 frappeurs du Côté & Frère.

Georges-Henri Mercier frappa un circuit pour le Lacordaire. Bertrand Clavet frappa un coup qui semblait être un circuit mais un jeu sensationnel de Denis Rousseau champ centre du Lacordaire priva Clavet d'un circuit. Journeault se signala au champ pour le Côté & Frère.

CLASSEMENT DES CLUBS

	J.	G.	P.	N.	T.
Côté & Frère	7	6	0	1	13
Alouettes	7	3	3	1	7
Lacordaire	7	2	3	2	6
J.-M. Proulx	9	1	6	2	4

Robert MICHAUD,
Publiciste de la ligue.

BALLE-MOLLE

Cédule

Cédule de la semaine prochaine

Lundi, le 19 juin

J. M. Proulx vs Le Lacordaire

Mercredi, le 21 juin

Alouettes vs Côté & Frère

Vendredi, le 23 juin

Alouettes vs J. M. Proulx



Vous trouverez toujours un
GRAND ASSORTIMENT de
TISSUS À LA VERGE, CRÊPES,
LAINAGES, COTONNADES À
DESSINS VARIÉS.

- Patrons Butterick
- Laine Bouquet

Gérard BOULAY

rue Saint-Louis,
MONTMAGNY

UN VOYAGE ENCORE PLUS CONFORTABLE

À BORD DE

l'Océan Limité



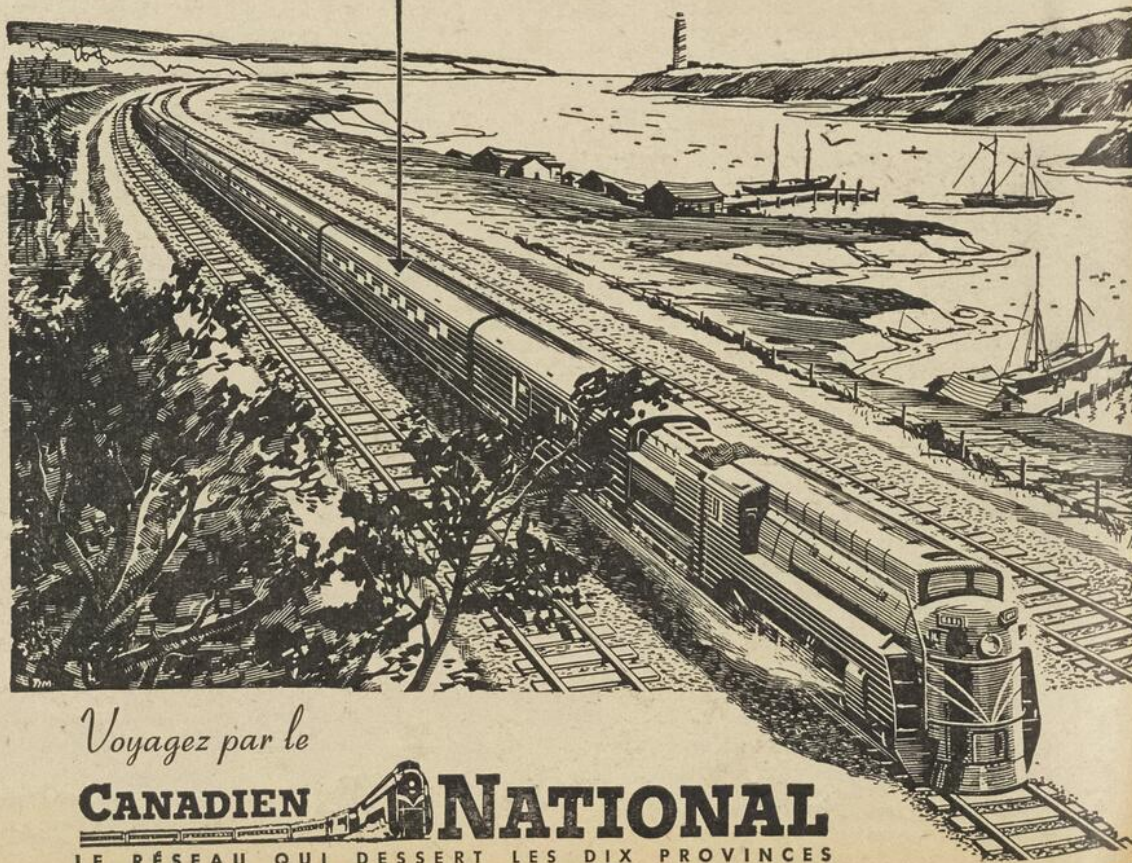
Des
wagons-chambrettes
duplex du
Canadien National
font maintenant
partie de ce train
composé entièrement
de wagons-lits



Les chambrettes et les wagons-lits de ce train célèbre, qui est en service entre Montréal et les provinces maritimes, vous offrent le confort le plus moderne qui soit.

Les fameux wagons-chambrettes duplex du Canadien National font maintenant partie de l'Océan Limité. Leur coût de location est minime: 10% seulement de plus qu'un lit du bas. Dans votre chambrette duplex, vous aurez vos propres toilettes et lavabo.

À bord, vous mangerez bien et vous pourrez contempler un magnifique panorama. Les employés du Canadien National sont renommés pour leur courtoisie. Vous arriverez à destination frais et dispos. Pour mieux voir le Canada, voyagez par le Canadien National.



Voyagez par le

CANADIEN NATIONAL
LE RÉSEAU QUI DESSERT LES DIX PROVINCES

CONSTRUCTEURS



Nous avons en vente des portes en
B. C. Fir de toutes les grandeurs,
panneaux de veneer, laine minérale
de 2" et 3" d'épaisseur.

Gérard Collin, Inc.

MONTMAGNY, P.Q. Tél.: 399



L'essayer c'est l'adopter

La bière BOSWELL-en vente partout

Pour les HOMMES

PILULES MORO

DEPUIS DES GÉNÉRATIONS LES BONNES

50¢ la boîte ou 3 pour \$1.35

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566 rue St-Denis, Montréal.

Décès

Montminy — A Roberval, le 12 juin, à l'âge de 28 ans et 8 mois est décédé Donat Montminy, fils de feu Gustave Montminy et de fene dame

Corinne Labonté. Les funérailles ont eu lieu vendredi le 16 à 9 heures à la chapelle de la J.O.C.. La direction des funérailles a été confiée à la maison Marcel Ruelland, de Montmagny.

Les Scouts remercient

Les Scouts, les Routiers de Montmagny, leurs chefs et leur aumônier remercient avec émotion tous ceux qui les ont si bien accueillis et encouragés durant leur semaine de propagande, particulièrement les généreux bienfaiteurs et les parents des scouts.

Nous ne pouvons nous empêcher de penser à cette parole de l'Evangile: "Celui qui reçoit en mon nom un petit enfant, me reçoit moi-même, et mon Père avec moi." Votre sympathique charité aidera les enfants et les adolescents d'aujourd'hui, à préparer les hommes et les chefs de l'avenir dans ce mouvement.

Les chefs scouts, qui se sont donnés sans compter, durant cette semaine, vous donnent l'assurance de



"L'Ouvrier et sa Santé"

par le

Docteur GERMAIN FORTIN, m.d.

III

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Maintes données médicales appuient l'opinion que l'exposition

leurs prières et de leur reconnaissance.

L'aumônier,
Les chefs scouts et routiers.

Adaptation et illustrations
de Vincent-Fumet

continue au bruit "contribue à endommager l'oreille, à infliger la fatigue chronique et à abaisser la valeur ouvrière et mentale". Dans l'industrie, il faut ranger le bruit excessif parmi les risques professionnels, tout comme les gaz nocifs, les poussières et autres substances toxiques. Tels les autres risques il coûte cher à l'employeur et nuit à la santé de l'employé. Même si l'on n'en constate pas toujours les fâcheux effets, le bruit n'en épuise pas moins l'énergie nerveuse et physique.

Le bruit est un assemblage de sons de fréquence et d'intensité différentes. Les nombreuses fréquences ou hauteurs donnent au son sa discordance; les intensités des divers sons produisent, combinées, l'intensité totale du bruit. La "sonorité" du bruit à l'oreille, voilà la mesure de son intensité.

Souvent, la distraction et l'ennui causés par le bruit tiennent surtout à sa sonorité. Par exemple, le bien-être et la capacité peuvent souffrir sérieusement dans les manufactures où le bruit rend difficiles les communications entre ouvriers voisins. Ici, la tension produite par le milieu tapageur se trouve aggravée chez le travailleur par un sentiment d'isolement, qui peut même tourner à la claustrophobie bénigne. Le milieu qui permet la conversation passe pour relativement "tranquille" par rapport à celui qui ne remplit pas ces conditions.

Le "timbre" joue aussi un grand rôle dans l'effet du bruit sur l'oreille. Les sons de haute fréquence, on le sait, distraient et nuisent plus que les sons graves. Ainsi, le son aigu produit plus de malaise que le son plus fort, mais de timbre moins agaçant. Parfois, l'élimination d'un son aigu améliore beaucoup un atelier tapageur.

Michel STROGOFF, de Jules Verne



- 1—Vers 11 heures, les éclairs commencèrent à illuminer le ciel. Lorsque le tarentass rasait la bordure du chemin, de profonds gouffres s'éclairaient, et le tonnerre semblait rouler au-dessous de lui. L'iemschick flattait ses pauvres bêtes fatiguées, qui fléchissaient sur leurs jambes.
- 2—A quelle heure arriverons-nous au sommet du col? demanda Michel Strogoff à l'iemschick.
- A une heure du matin, si nous arrivons! tu as eu tort de partir.

- J'aurais eu plus grand tort de rester.
- Va donc, mes pigeons! fit l'iemschick, sans discuter.
- 3—En ce moment un frémissement lointain se fit entendre fait d'un millier de sifflements aigus. A la lueur d'un éclair, Michel Strogoff aperçut de grands pins qui se tordaient. Il y eut un éclat de tonnerre terrible. Le vent se déchaîna. Une avalanche de troncs brisés alla se perdre dans l'abîme de gauche à deux cents pas du tarentass. Michel Strogoff saisit la main de Nadia.



- 1—L'iemschick, sautant de son siège, se jeta à la tête de ses chevaux, afin de les maintenir, Michel Strogoff s'élançant d'un bond, hors du tarentass, lui vint en aide. Doué d'une force peu commune, il parvint, non sans peine, à maîtriser les chevaux.
- 2—Nous ne pouvons rester ici, dit Michel Strogoff.
- Nous n'y resterons pas non plus, dit l'iemschick. L'ouragan aura bientôt fait de nous envoyer au bas de la montagne et par le plus court. Il faut passer le tournant, nous mettre à l'abri du talus!

- tire les chevaux en avant!
- Ils refusent! dit l'iemschick.
- Tire-les, c'est le Père qui l'ordonne, répondit Michel Strogoff. Soudain, un bloc détaché du haut de la montagne, fut aperçu dans un éclair, roulant dans la direction du tarentass. Michel Strogoff voulut faire avancer l'attelage qui refusa. Il vit en une seconde le tarentass atteint et sa compagne écrasée! Il comprit qu'il n'avait plus le temps de l'arracher vivante, du véhicule!...



- 1—Michel Strogoff, se jetant à l'arrière, trouva dans le péril, une force surhumaine. Les pieds arc-boutés au sol, d'une poussée, il fit avancer la voiture. L'énorme bloc, frôla la poitrine du jeune homme, en passant.
- 2—Frère! s'était écriée Nadia épouvantée.
- 2—Frère! s'était écriée Nadia épouvantée.
- Nadia, Nadia, ne crains rien!...
- Ce n'est pas pour moi que je pouvais craindre frère, Dieu est avec moi puisqu'il t'a mis sur ma route.

- 3—Les chevaux affolés furent entraînés pour ainsi dire par Michel Strogoff et l'iemschick, et le tarentass, put être remis dans une profonde anfractuosité. Les voyageurs s'abritèrent dans une sorte de grotte la fin de l'orage.

Lorsque les derniers roulements de tonnerre se firent entendre, Michel Strogoff sentit la main de Nadia s'appuyer fortement sur la sienne: "Des cris, frère! écoute!"

A SUIVRE

GOÛTEZ AU
GIN
CANADIEN
ALOUETTE

Vrai gin canadien fait par des Canadiens pour les Canadiens, il est doux et moelleux.

GIN
CANADIEN
ALOUETTE
BLENDED GIN

LA PAROISSE St-PAUL

La route forestière qui conduit à St-Paul de Montminy grimpe au flanc des collines boisées, dévale les côtes ombreuses, s'enfonce dans la forêt, contourne des lacs aux eaux argentées, franchit de petites rivières au cours rapide avant d'atteindre, perché au fait d'un monticule, le village, étiré d'est en ouest. De vastes travaux sont en cours pour rendre la route plus carrossable et par endroits la circulation automobile rencontre quelques difficultés. Mais la splendeur de la nature offerte au regard, le charme de ce parcours forestier, l'apreté du paysage rocailleux que présentent les larges étendues déboisées, font aisément oublier les déboires passagers qu'entraîne inévitablement l'établissement d'un meilleur système routier, plus apte à servir la région. La rivière Boillard forme, à l'entrée de la localité, un petit lac qu'enjambe la route qui conduit de Ste-Appoline à Armagh en traversant le village de St-Paul dans toute sa longueur. A proximité de l'église toute neuve dont le fin clocher dresse vers le ciel sa croix de fer forgé, le chemin suit une déclivité rapide et débouche en plein

centre du village. Des bâtiments modernes s'élèvent en plusieurs endroits et les habitations élégantes et coquettes qui bordent la route attestent du progrès et du confort qui caractérisent St-Paul de Montminy. Des moulins à scie opèrent çà et là, entourés de monticules de sciure rousse; une manufacture prospère exerce ses activités au cœur même de la localité; des magasins bien fournis présentent leurs vitrines garnies de marchandises. Une vie active se manifeste partout. Au nord du village, les champs et les prairies, émaillés de fleurs, étalent leur tapis verdoyants, tandis qu'au sud la forêt sombre gravit les monts qui ferment l'horizon. Le relief est accidenté de petites buttes qui furent à l'origine de l'appellation, attribuée longtemps à cette localité, de St-Paul-du-Button.

HISTORIQUE

La paroisse de St-Paul de Montminy est de fondation relativement récente, puisque les premiers

colons qui vinrent s'y établir partirent de St-Pierre et de St-François aux environs de 1850. Les terres arables de ce territoire les avaient attirés et ils en entreprirent le défrichement. La proximité de la forêt et les possibilités aisées d'exploitation contribuèrent également à cette installation. La première femme qui résida à St-Paul fut Marie-Anne Létourneau qui épousa Gervais Blais de St-Pierre. Le premier baptisé de la paroisse, mort depuis quelques années seulement, Zéphirin Gagné, vint au monde en 1851. Jusqu'en 1868, la paroisse fut desservie par voie de mission, et une église de bois fut édiflée que la foudre incendia en 1929. Les registres de St-Paul s'ouvrent à cette date, alors que fut nommé le premier curé, l'abbé Vallée. Le 3 décembre 1892, St-Paul de Montminy était érigé en paroisse et civilement l'année suivante. Le nom de St-Paul lui fut donné, dit-on, à cause de son voisinage avec la paroisse de St-Pierre de la Rivière du Sud d'où venaient les premiers résidents de St-Paul. Comme la paroisse est comprise dans le

canton de Montminy, on lui a donné le nom de St-Paul de Montminy. Le canton de Montminy, érigé le 5 février 1857, a été ainsi dénommé en l'honneur de M. l'abbé Antoine Montminy, ancien curé de St-Gervais qui encouragea la colonisation dans cette paroisse. Le 1er avril 1929, la foudre mit le feu à l'église et l'incendie ravagea le couvent voisin qui fut également détruit. Le temple fut reconstruit en 1930, ainsi que le couvent. Le chemin qui conduit de la coopérative vers le village porte le nom de sir Etienne-Pascal Taché et sa réalisation est due aux démarches du célèbre premier ministre.

ADMINISTRATION, ORGANISATIONS

La bonne et consciencieuse administration dont a joui la paroisse de St-Paul de Montminy depuis de longues années a largement contribué à promouvoir le développement de cette localité, aujourd'hui prospère et progressive. Des hommes de valeur ont pris la tête des réalisations entreprises et les ont menées

à bonne fin. La période actuelle n'est pas moins féconde.

Le ministère du culte est confié aux bons offices du curé, M. l'abbé Bernardin Lemay qu'assiste un vicaire, l'abbé Léopold Thibault et tous deux sont entourés de la considération de tous les paroissiens qui ne manquent pas de s'associer à leurs efforts.

Depuis plus de huit ans, l'électorat de St-Paul porte à la mairie M. Jos.-F. Blais qui exerce actuellement son troisième mandat consécutif. M. Blais est entouré de six conseillers qui sont en l'occurrence, MM. Ernest Boillard, Odilon Proulx, Jos. Ouellet, Jos. Gagnon, Jos. Poirier et Jos. Nicole. M. Maurice Cloutier, notaire, assure les fonctions de secrétaire. La commission scolaire est actuellement présidée par M. Philippe Delagrave et veille à l'enseignement diffusé dans les sept écoles de la paroisse. Le cou-



HOMMAGES de

**La Société Coopérative
de
SAINT-PAUL**

BEURRERIE

MOULÉES BALANCÉES

HOMMAGES à ST-PAUL

**Les Chevaliers de Colomb
de
SAINT-PAUL**

Conseil 3186

Hommage à la paroisse

**Les Commissaires d'écoles
de
ST-PAUL DE MONTMAGNY**

HOMMAGES
de

**Hôtel
BIENVENUE**

CONFORT MODERNE

CUISINE SOIGNÉE

**Philippe
LAVERDIERE**
propriétaire

SAINT-PAUL

Cté Montmagny

LE PEUPLE DE MONTMAGNY



vent donne à ses élèves une formation allant jusqu'à la dixième année.

En moins de cent ans, la paroisse de St-Paul a connu une étonnante évolution démographique puisque la population se chiffre maintenant aux environs de 1,900 habitants. Quelques trois cent cinquante familles composent cette population, ce qui représente une belle moyenne pour chacune d'entr'elles. 135 filles et 146 garçons fréquentent les établissements scolaires locaux, alors que 12 collégiens et six jeunes filles poursuivent dans les collèges des villes voisines leurs études classiques. Quand aux organisations, elles sont presque toutes animées par le dynamisme et l'élan qui caractérisent l'une d'elles: les Chevaliers de Colomb qui accomplissent à St-Paul une oeuvre magnifique.

Le Conseil 3186 qui groupe les chevaliers de la paroisse de St-Paul fut fondé voici quelque deux ans et compte déjà deux cents membres. Cinq d'entr'eux ont été initiés au 4ème degré, dont M. le curé. Sous l'égide de cette organisation active les sports ont été promus d'un essor continu qui s'est manifesté dans tous les domaines tels que, en particulier, le hockey, le tennis, la balle-molle, la balle au camp et divers autres. Ne se contentant pas des réalisations passées, les Chevaliers de Colomb ont mis sur pieds de grands projets qui entreront bientôt en voie d'exécution. Il ne s'agit pas moins que de la construction d'un centre récréatif, qui comprendra un théâtre, salles de quilles, salles de jeux, salles de réunion et divers autres locaux. Selon toutes probabilités, l'année ne se terminera pas sans que ce projet ait pris corps. Dans le domaine des réalisations futures, notons que les gens de St-Paul envisagent la préparation d'une piste de ski qui devrait, en hiver, conduire bon nombre de sportifs vers les pentes du canton de Montminy.

LA VIE ECONOMIQUE

Placé au coeur d'une région forestière, la paroisse de St-Paul devait normalement orienter ses activités économiques vers l'exploitation du bois et l'on peut considérer que cette industrie constitue la base de l'économie locale. Pendant la saison des chantiers, la grande majorité des travailleurs est occupée à la coupe en forêt. Lorsque ces activités prennent fin, les bûcherons s'emploient à la culture des terres. Plusieurs moulins à scie fonctionnent à St-Paul. Citons les entreprises Godreau et Proulx, Salluste Coulombe, René Coulombe, Roger Coulombe, et Lamontagne qui débitent plusieurs millions de pieds de bois.

L'industrie du bois a donné naissance à de nombreuses entreprises de camionnage qui effectuent le transport des billots des chantiers aux moulins et de là, vers les centres. Trois manufactures de portes et chassis opèrent à St-Paul, gérées par MM. F. Talbot, René Adam, et Fortunat Létourneau. Mais la plus importante firme de la paroisse est la manufacture Saunier et Frère qui fabrique des fers électriques, des scies, des montants de scies, des grille-pain, des étrilles et quantité d'autres articles tels que boîtes à lettres, boîtes à vers, etc. Fondée en 1927, par M. Hyacinthe Saunier, cette maison est depuis 1943 la propriété de M. Gérard Saunier, fils du fondateur. La production atteint maintenant 125 fers électriques par jour. A l'exception de la masse de fonte, manufacturée à Montmagny par la fonderie P. Després, toutes les pièces composantes du fer sont fabriquées par la firme. Les produits sont vendus dans tout le Canada par l'intermédiaire d'une maison de gros de Montréal. Dix-huit employés travaillent chez Saunier et Frère et tous sont des résidents de St-Paul. M. Gérard Saunier père de trois enfants est l'époux de Mlle Julienne Coulombe de St-Paul.

Avant de quitter le domaine de l'exploitation industrielle, disons quelques mots d'une particularité qui n'est pas sans faire un peu sourire les habitants de St-Paul. Il s'agit d'une épidémie chronique de prospection qui amène tous les ans dans les limites de St-Paul une foule de chercheurs convaincus que le sol du canton renferme des richesses immenses, amiante, mercure, or ou quelque autre trésor. Il est à souhaiter que ces travaux soient couronnés de succès, mais à St-Paul, on ne croit guère à ces problématiques découvertes.

Le commerce de la paroisse connaît depuis de nombreuses années un essor florissant et les magasins témoignent d'une grande prospérité. Parmi les plus importants, il faut noter le magasin Lucien Côté, l'un des mieux achalandés. Un hôtel a été construit que dirige M. Philippe Laverdière et cet établissement est doté de deux salles de pool.

En 1944, les exploitants agricoles de St-Paul se sont organisés et ont créé une coopérative qui compte actuellement 75 sociétaires et 130 patrons. Cette coopérative dispose d'un moulin à farine, d'une beurrerie qui fabrique annuellement 82,000 livres de beurre, et d'un magasin

général où les sociétaires peuvent se pourvoir des marchandises dont ils ont besoin.

Pour favoriser le développement de cette région, une succursale de la Banque Nationale a été établie dont la gérance est confiée au notaire Maurice Cloutier. Depuis de longues années, le notaire Maurice Cloutier consacre ses activités à promouvoir le développement de St-Paul et de la région. Nombreuses sont les réalisations dues à sa compétente collaboration. Ses fils, Jean-Paul et Gaston, le premier, comptable licencié, le second, courtier d'assurances générales, apportent au développement local une aide précieuse.

Dotée d'un passé rempli d'exemples de ténacité, de courage, et de persévérance, solidement établie sur des réalisations présentes qui emportent l'admiration, forte d'un esprit progressif qui conduit à de nouvelles réalisations, la paroisse de St-Paul est assurée d'un avenir prometteur, conforme à la volonté bien déterminée de sa méritante population.

HOMMAGES de

LUCIEN COTE

MARCHAND-GÉNÉRAL

Épicerie de choix — Chaussures — Marchandises sèches

Peinture — Matériaux de construction

SAINT-PAUL,

Cté Montmagny.

Hommages à la paroisse

MAURICE CLOUTIER

B.A., L.L.

NOTAIRE

JEAN-PAUL CLOUTIER

B.A.

Comptable licencié

GASTON CLOUTIER

Courtier d'assurances

Représentant: LA LAURENTIENNE

ST-PAUL DE MONTMAGNY,

Cté Montmagny.

Avec les hommages de



Saulnier & Frère

MANUFACTURIERS

Spécialité de fers électriques, scies et montures, étrilles, porte-appats, pressage d'acier.

SAINT-PAUL,

Cté Montmagny.



Cinquante ans d'histoire du Cap St-Ignace

**Souvenirs d'un médecin de campagne
M. le Dr J.-E.-A. CLOUTIER**

Les cinquante premières années du vingtième siècle
au Cap St-Ignace racontées par un médecin de campagne
qui y a passé tout son règne.

Notes pour servir à l'histoire du Cap St-Ignace

(Suite)

L'idée d'un aqueduc pour le village du Cap, qui pouvait, au début de l'entreprise, fournir l'eau à cinquante ou soixante-quinze abonnés devait paraître tout d'abord assez extravagante. Les sources d'alimentation les plus rapprochées se trouvaient à quatre milles et demi au troisième rang du sud-ouest. C'étaient des sources naturelles très abondantes, d'une eau très limpide et très pure, sourdant des flancs d'un coteau boisé et dans un endroit idéal, à l'abri de toute contamination. Ces sources s'échappaient du pied de ce monticule par plusieurs jets dont les uns pouvaient atteindre la grosseur de la cuisse d'un homme et servaient de tête à un ruisseau qui coulait à l'année. Il ne s'agissait donc que de les réunir dans un grand réservoir et nous avions notre château d'eau.

La grande difficulté était la canalisation. Mais tout cela était ramené à la proportion de bagatelles par notre nouveau Pierre l'Ermite. Il commença par convaincre son associé, M. Jos.-J. Guimont à qui il fit miroiter l'honneur d'être président de cette grandiose entreprise. Jos.-J. Guimont avait la réputation d'être un homme d'affaires et J.-B.-A. (c'est ainsi qu'on appelait le second) avait compris qu'il était important d'avoir un homme de sa trempe pour lancer l'affaire. On fit venir un ingénieur, M. Laforest, qui évalua le prix de l'entreprise à une quarantaine de mille dollars. Puis les deux messieurs Guimont se mirent en campagne. De peine et de misère ils réussirent à former une compagnie. La plus grande partie du capital fut souscrite par des capitalistes étrangers à la paroisse.

Une franchise fut accordée par le conseil municipal avec privilège exclusif d'exploitation pour la dite Compagnie d'aqueduc pour une période de 25 ans. Le conseil se réserva le contrôle des taux d'abonnements qui, malheureusement, furent beaucoup trop bas. De plus, comme toujours, les "estimés" des ingénieurs furent bien inférieurs au coût véritable qui dépassa d'une quinzaine de mille dollars celui d'abord établi.

(A suivre)



Les toitures et les lambris BISCO, en effet, conféreront à votre maison et à vos bâtiments de nombreuses années en beauté et en protection. Fabriqués par l'un des plus vieux manufacturiers de toitures au Canada, les lambris et les toitures BISCO résisteront au feu, au temps, aux intempéries et aux vents; ils sont faciles d'application et ne requièrent pas d'entretien.

Exigez les produits BISCO dans le cas de vos murs et de vos toitures. Demandez à votre vendeur BISCO de vous montrer le vaste assortiment de couleurs et de styles maintenant disponible.

Manufacturiers de
**BARDEAUX D'ASPHALTE
LAMBRIS**
TOITURES EN ROULEAUX
Lisses ou à surface minéralisée
FEUTRES ET REVÊTEMENTS
d'asphalte ou de goudron
MATÉRIAUX À TOITURES "BUILT-UP"
ENDUITS À TOITURES
CIMENTS DE PLASTIQUE et
PEINTURES IMPERMÉABILISANTES
ISOLANTS

Q-50-1

BISHOP ASPHALT PAPERS LTD.
Manufacturiers de matériaux de construction
de haute qualité depuis plus de 60 ans.

Siège social, Moulin à Papier et Succursale, Bureau et Entrepôt
Manufacture à Portneuf Station, P. Q. 11a 201 rue Dupont, Québec, P. Q.

WILFRID LEBLANC

Rue Saint-Louis,

Montmagny.

Me Gustave Poisson...

(suite de la page 1)

sident et par M. Bériau, surintendant. Une réception avait été organisée et fut offerte aux visiteurs par M. Rousseau qui les guida dans les différents ateliers de sa manufacture.

Après le dîner au club Richelieu, le sous-ministre se rendit à L'Islet où il visita la fonderie sous la conduite de M. Georges Hébert, secrétaire de cette industrie.

Au cours d'une conférence de presse, M. Poisson a promis d'ap-

porter toute son attention à la demande présentée par l'Ecole des Arts et Métiers pour la construction de locaux mieux adaptés aux besoins.

Il restait surtout à donner aux enfants qui quittaient l'école en 7ème ou en 9ème un complément de formation. De nombreuses écoles furent créées et l'orateur cite les principales: 6 grandes écoles techniques, 8 écoles spécialisées, 35 écoles des Arts et Métiers, des cours de techniciens furent organisés ainsi que des cours professionnels et de formation de cadres et enfin des cours par correspondance. Un service d'orientation professionnel fut mis à la disposition des jeunes. Enfin, actuellement, chaque année quatre mille jeunes universitaires bénéficient de bourses du gouvernement.

Puis on s'occupa des jeunes délinquants, de leur réhabilitation civile et morale en leur appliquant des méthodes nouvelles et plus rationnelles. La formation de l'esprit étant assurée, on s'employa à conserver les jeunes en bonne condition physique, et cela grâce à l'organisation de terrains de jeux.

Et l'orateur de conclure: "Aujourd'hui les jeunes possèdent toutes les chances de s'instruire quelle que soit la branche du savoir dans laquelle ils s'orientent."

M. Gustave Poisson fut remercié par M. l'échevin Wilfrid Leblanc qui souligna la nécessité de doter la jeunesse de Montmagny de moyens plus appropriés pour accroître sa formation technique et professionnelle.

TRIBUNE LIBRE

(suite de la page 2)

ce temps pour vous déloger de l'échevinage.

Quant au fait de posséder des maisons qui me rapportent des loyers, c'est là mon droit, tout autant que d'être contre le règlement d'emprunt. Cependant je puis vous dire que mes maisons ne sont pas des cambuses et que je ne mets pas le couteau sur la gorge de mes locataires. Pour ce qui est de l'expression de machiavélique propriétaire, elle est trop bête pour être relevée; gardez-la pour vous, elle vous va à merveille comme patron.

L'altruisme n'a jamais été votre fort, et l'on peut dire sans crainte de se tromper que vous n'avez jamais rien donné, sauf lorsqu'il s'agissait d'en retirer quelque profit. Mais nous ne citerons pas de cas particuliers de peur de paraître vouloir me donner en exemple et perdre ainsi le mérite des quelques bonnes actions que j'ai pu faire.

Je ne sache pas, monsieur, que le fait d'être contre le projet d'emprunt soit grave au point de mériter de disparaître par des moyens radicaux que vous me semblez affectionner. Que vous agissiez en petit dictateur chez vous, dans vos propres affaires, libre à vous, mais ne tentez donc pas d'imposer vos idées à vos concitoyens si vous n'êtes pas capable de les défendre autrement qu'en écrivant des bêtises sur ceux qui ne sont pas de votre avis.

Bien à vous,
Téléphone COULOMBE.

Installations et réparations
électriques
Travail de tous genres en électricité
Vente de MOTEURS et
accessoires électriques
ROGER PROULX
ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
Rue Ste-Marie,
Tél.: 265-W MONTMAGNY

**ORGANISEZ VOS
VACANCES
MAINTENANT!**



avec l'aide de
votre agent du
Pacifique
Canadien

Il vous offrira toutes
sortes de suggestions
et vous aidera à orga-
niser un voyage inou-
vable dans l'Ouest,
dans l'Est, n'importe
où au pays. Consultez
notre représentant au
sujet de vos projets
de voyages.

L.-P. ST-HILAIRE
agent général
QUEBEC



Pacifique Canadien

COMPLIMENTS de

J. DUMAS & FILS

MARCHAND-GÉNÉRAL

SAINT-PAUL,

Cté Montmagny.

HOMMAGES de

ROBERT BERNIER

MARCHAND-GÉNÉRAL

SAINT-PAUL,

Cté Montmagny.

COMPLIMENTS de

**LA CORPORATION MUNICIPALE
DE ST-PAUL DE MONTMAGNY**

Jos.-F. BLAIS, maire.

N.-D. du Rosaire

MARIAGE

Le 1er juin, M. Jean Aubé, fils

de M. et Mme Joseph Aubé épousait, à Montmagny, Mlle Ernestine Labrecque, fille de M. et Mme Joseph Labrecque, de la paroisse St-Mathieu, à Montmagny.

**Jean-Paul
CLOUTIER**

B. A.

Comptable licencié

**Maurice
CLOUTIER**

B.A., L.L.L.

Notaire

**Gaston
CLOUTIER**Courtier
d'Assurances

Saint-Paul de Montmagny

Cté Montmagny,

P. Qué.

**Alexandre
CHOUINARD, C.R.**

AVOCAT

38, rue St-Louis, Montmagny

Téléphone: 462

GERMAIN FORTIN

MÉDECIN-CHIRURGIEN

7, rue Ste-Julie, Montmagny.

Lionel CORRIVEAU, M.S.C., R.I.A., C.A. Bertrand CARON, B.A., M.S.C., C.A.

CORRIVEAU & CARON

COMPTABLES AGRÉÉS

62, rue Saint-Jean-Baptiste,

Téléphone: 248.

MONTMAGNY.

Avec les compliments
de**E. BERNATCHEZ, O. D.**

OPTOMÉTRISTE

Examen de la vue

Rue St-Jean-Baptiste

Édifice Banque Provinciale

MONTMAGNY, P.Q.

NAISSANCE

M. et Mme Joseph Labrecque, née Marie Labrecque, ont le bonheur d'annoncer la naissance d'un fils baptisé le 5 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Réal Labrecque, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Alphonse Labrecque, grand'mère.

Saint-Paul

BAPTEMES

Le 8 mai, Joseph-Rosaire-Renée, fils de M. et Mme Rosaire Prévost, née Gracia Poirier. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Poirier, cousine de l'enfant.

Le 10 mai, Joseph-Henri-Germain, fils de M. et Mme Xavier Laferrière, née Yvonne Talbot. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Talbot, oncle et tante de l'enfant.

Le 16 mai, Marie-Denise-Simone, fille de M. et Mme Amédée Blais, née Marie Labrecque. Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Labrecque de St-Philémon, grands-parents de l'enfant.

Le 4 juin, Marie-Yvette-Eva, fille de M. et Mme Armand Létourneau, née Germaine Morin. Parrain et marraine, M. et Mme Donat Roy, de Armagh, oncle et tante de l'enfant. Nos félicitations.

VA-ET-VIENT

M. et Mme Trefflé Caron qui ont passés l'hiver aux Etats-Unis sont de retour à leur résidence pour l'été.

M. l'abbé Maurice Saulnier, du Séminaire de Ottawa est arrivé chez ses parents M. et Mme Félix Saulnier, pour ses vacances.

M. et Mme Ferdinand Blais ainsi que Mme Lucien Gagné se sont rendus à Sorel dimanche dernier, visiter Mmes Jeannette et Ursule Blais, G.M.G., à l'Hôpital de l'endroit.

Mme Maurice Paradis de Québec et sa famille étaient dimanche dernier chez ses parents M. et Mme Gédéon Lessard.

Mlle Marie Langlois était de passage à Québec la semaine dernière.

CARTES PROFESSIONNELLES

Boulangier, Fortier & Rondeau, C.A.

COMPTABLES AGRÉÉS — SYNDICS LICENCIÉS

Maurice BOULANGER, B.A., C.A., Syndic Licencié.

Guy FORTIER, B.A., L.S.C., C.A. — Réal RONDEAU, B.A., C.A.

Paul-R. THIVIERGE, C.A. — Antoine CHABOT, L.S.C., C.A.

Jacques-E. FORTIER, B.A., L.S.C., C.A. — Pierre FORTIER, B.A., L.S.C., C.A.

71, rue St-Pierre, Québec.

Tél.: 2-4079

Téléphone: 72

Paré & Daveluy

AVOCATS

Rue St-Jean-Baptiste, MONTMAGNY

(Edifice Quebec Power)

Téléphone: 194

Jos. Marineau

B.A., L.L.L.

AVOCAT

31, rue du Dépôt, MONTMAGNY

Heures de bureau:

de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.

Emmanuel Gobeil

O. D.

DOCTEUR EN OPTOMÉTRIE

Spécialités: Examen de la vue;

analyse visuelle; orthoptique.

Rue St-Jean-Baptiste, MONTMAGNY

Tél.: 2-1531 - 2-1532 Rés.: 7-1912

Geo. René Fournier

C. R.

AVOCAT

37, rue de la Couronne, QUÉBEC

Bureau à MONTMAGNY le SAMEDI
3, rue de la Fabrique

Téléphone: 2-6039

Dr Paul BiguéEx-élève des hôpitaux de Montréal
et New-YorkSpécialité: Maladies des YEUX.
OREILLES, NEZ, GORGE.

449, 3ième Avenue, QUÉBEC

Fernand Sirois

COMPTABLE PUBLIC Enr.

76, rue Saint-Pierre, QUÉBEC.

Téléphone: 2-3818

Hon. ANTOINE RIVARD, c. r.

DÉPUTÉ DE MONTMAGNY

51, rue DESJARDINS,

QUÉBEC

POUR VOS ASSURANCES

FEU - VIE - AUTO - VOL - ACCIDENTS - MALADIE - RESPONSABILITÉ
Etc. - Etc. - Etc. — CONSULTEZ**PHILIPPE ROY**

COURTIER D'ASSURANCE AGRÉÉ

78, rue SAINT-JEAN-BAPTISTE,

MONTMAGNY

Tél. Bureau: 92 — Tél. Rés.: 240

La Caisse Populaire de St-Thomas
de Montmagny

Consultez un de ces officiers:

Joseph Boulangier
Léopold Côté
Joseph Marineau
Damase Beaudoin
Ernest RinguetPhilippe Casault
Omer Gaudreau
Joseph Côté
Lauréat Boulangier
Louis BlanchetAurèle Marois
Fortunat-G. Fournier
J.-A. Veilleux
Odilon de la Durantaye

Gonzague Bélanger, sec.-gérant, 64, rue de la Gare

Téléphone: 73

HEBERT & BELANGER

NOTAIRES

64, rue DU DÉPÔT,

MONTMAGNY

ASSURANCES

• FEU
• VOL
• AUTO• VIE
• ACCIDENTS
• MALADIE

COURTIER

Tél.: 205 — Rés.: 163

Paul-E. Taschereau

• RESPONSABILITÉ, Etc.

Rue du Dépôt, MONTMAGNY

Téléphone: 313

Odilon

de la Durantaye

COMPTABLE PUBLIC, Enr

11, St-Pierre, MONTMAGNY

AUX MARCHANDS, HÔTELIERS, GARAGISTES, ETC.

**QUAND VOUS RECEVEZ
DES DOLLARS
DES ÉTATS-UNIS**Les achats
au Canada aux
États-Unis doivent
être payés en
dollars E.-U.

... montrez-vous obligeants envers nos visiteurs américains et inspirez-leur confiance.

- Vous avez tout intérêt à accepter des dollars des États-Unis quand ils vous sont offerts par un client.
- Quand vous acceptez des dollars des États-Unis, vous êtes requis d'accorder le plein taux de change officiel de \$1.10 canadien par dollar E.-U.

PLACEZ CETTE CARTE BIEN EN VUE SUR VOTRE CAISSE ENREGISTREUSE
OU DANS VOTRE VITRINE

— elle rappellera leurs devoirs à votre personnel

Fonds des États-Unis

acceptés au taux officiel

\$1.00 É.-U. = \$1.10 canadien

Le recto de cette carte inspire
confiance à vos clients amé-
ricains. Le verso contient de
simples règles et des exemples
pour faire la monnaie des
fonds E.-U.Ces cartes vous sont envoyées par votre propre
association ou Chambre de commerce. Vous
pouvez vous en procurer davantage en écrivant
au secrétaire de votre association ou à la Com-
mission de contrôle du change étranger, Ottawa.

Publié par

LA COMMISSION DE CONTRÔLE DU CHANGE ÉTRANGER

par autorisation du Gouvernement du Canada

FEC-51F

Annonces classifiées

Abandon des affaires

Notre Vente d'Écoulement se continue toujours. Tout notre stock est à vendre au prix du gros. Bonne occasion pour marchands et clients d'en profiter. Poste de commerce à vendre.

FOYER DES COUPONS

3, rue Ste-Marie, MONTMAGNY.

Bonne demandée

Bonne demandée pour service domestique. S'adresser à Madame René ADAM, L'ISLET, Cté l'Islet.

À VENDRE

Lessiveuse électrique émaillée blanche usagée, très propre, en très bon ordre, lave bien. Prix raisonnable. Aussi articles de plomberie à bas prix. Peintures et émaux Sico. Parties de réparages pour faucheuses, rateaux, engins à gazoline et semoirs National de Montmagny, au plus bas prix du marché. Pour information, adressez-vous à J.-RODOLPHE MERCIER, No 2, rue du Manoir, B.P. 185, MONTMAGNY, Qué.

À VENDRE

Ferme de 150 arpents, avec ou sans roulant. Traversée par la route Trans-Canada, située à 1 mille de Lauzon. Bâtie en 1941. Maison et grange moderne. S'adresser à: M. CHARLES TURGEON, R.R. No 1, LAUZON.

À VENDRE

Terre de 3 arpents de front sur 30 de long, à 1 mille de Lauzon et à 1/2 de mille de la gare. Bâtiments neufs, proches de la route Trans-Canada. Avec ou sans roulant. S'adresser sur les lieux à: M. LAVAL TURGEON, St-Joseph de Lévis, R.R. No 1, LAUZON.

Commerce à vendre

Commerce de confection pour dames à vendre. Aussi lingerie générale, chapeaux, boutique de plomberie avec marchandise et outillage, grange-étale, poulailler, garage. Très bas prix pour acheteur sérieux. S'adresser à:

Joseph Labonté

ST-CAMILLE, Cté Bellechasse.

Chance pour commerce indépendant

Belle occasion pour un homme ambitieux, de bonne réputation, âgé de 25 à 50 ans, anxieux de devenir marchand indépendant, prospère. Clientèle établie. Gros revenus dès le début. Pas de déboursé. Automobile ou camionnette nécessaire. Crédit généreux aux personnes responsables. Entraînement aux frais de la Compagnie. S'adresser à la Compagnie J. R. WATKINS, Dépt. Q-M-7A, 350 St-Roch, MONTREAL, Qué.

Quand vous êtes ÉPUISEE et Tourmentée



ne pouvant pas faire votre travail—difficile avec les enfants—vous sentant mal, ne blâmez pas vos 'nerfs'. Vos reins ne fonctionnent peut-être pas bien—et, dans ce cas, les impuretés du sang s'accumulent dans votre organisme—maux de tête, maux de reins, sommeil agité s'ensuivent. Pour maintenir vos reins en bon état—prenez des Pilules Dodd's pour les Reins—et voyez comme cette sensation d'épuisement est bientôt remplacée par de l'énergie et de l'entrain.

140-F

Pilules Dodd's POUR LES REINS

PROPRIÉTAIRES ATTENTION !

Avez-vous des travaux de couverture à faire exécuter? Je suis à votre service pour tous genres de travaux, réparations ou autres. Egalement posage de tuile (caoutchouc, plastic, asphalte, etc.), sur planchers et murs.

Aussi vente des matériaux adéquats. S'adresser à

WILSON GENDREAU

R. R. No 1, Montmagny.

À LOUER

Chambre avec ou sans pension. Aussi appartement à louer pour couple sans enfant, meublé ou non. S'adresser à: W. THIBOUTOT, 45, Ste-Brigitte.

Mort de Mme Chas.- Antoine Thibault

L'Islet Station. — C'est avec beaucoup de regret que nous avons appris la mort de Mme Charles-Antoine Thibault, née Camille Dionne, décédée le 30 mai dernier à l'âge peu avancé de 41 ans et 1 mois. Outre son époux elle laisse aussi une fille Mlle Lorraine Thibault. Elle laisse également sa mère Mme Maurice Dionne, ses frères MM. Evariste Dionne de Québec, Gérard Dionne de St-Onésime, Michel Dionne de Rivière-Ouelle, ses soeurs Mme Ludger Gagnon (Regina) de Montréal, Mlle Jeanne Dionne de Montréal, Mme Lionel Levesque de Rivière-Ouelle (Léa), Mme Joseph Dionne de Montréal (Léontine), Mlle Lucienne Dionne de Montréal. Ses belles-soeurs, Mme Gérard Dionne (Marie-Paule Levesque), Mme Michel Dionne (Thérèse Lavoie), Mlles Marie-Anna et Marie-Jeanne Thibault de l'Islet, Soeur St-Philip-

pe du Cénacle du Couvent de Bon-Pasteur de Old Town Maine, U.S.A., ses beaux-frères, MM. Ls.-Philippe Thibault de l'Islet, Lucien Thibault de Taschereau, Abitibi, Robert Thibault de l'Ontario. Ses cousins et cousines M. et Mme Albert Normand et M. et Mme Philias Normand de l'Islet.

Ses imposantes funérailles eurent lieu à l'église de l'Islet, vendredi le 2 juin à 9 hrs A.M. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Pierre Crépault, qui officia également, assisté des abbés Dumas et Bois comme diacre et sous-diacre.

La chorale de l'Islet rendit la messe des morts et Mlle Gilberte Dionne touchait l'orgue.

Le char funèbre était conduit par M. Jos. Gagnon, tandis que M. Léonce Moreau portait la croix. La dépouille mortelle était portée par MM. Napoléon Ouellet, Emile Mi-

gnault, Luc Thibault, Louis-Marie Bernier, Albert et Adrien Thibault de l'Islet.

MM. Maurice Gagnon et Fernand Moreau portaient la bannière des Dames de la Ste-Famille, et Mmes Jos. Gagnon, Léonce Moreau, Emile Mignault et Ls-Marie Bernier en portaient les rubans.

Suivaient le deuil, son époux, M. Chas.-Antoine Thibault, sa fille Mlle Lorraine Thibault, venaient ensuite les parents de la défunte. On remarquait aussi M. et Mme Philippe Gagnon, Mlle Rolande Landry, M. et Mme Adélaïde Drapeau de Ste-Anne de la Pocatière, Mlles Odette et Mabel Fournier, Mme Martin Kirouac, Mme Fernand Ouellet, M. et Mme Chas.-Edouard Fournier, Mme Maurice Gagnon, Mme Benoît Boulet, et un grand nombre dont les noms nous manquent.

Aux membres de la famille nous offrons nos sympathies les plus sincères.

TOUTES
PETITES
CHOSSES

Ce texte fait partie d'une série d'anecdotes recueillies et publiées par M. P.-G. Roy, qui fut pendant bien des années archiviste de la province de Québec. Les illustrations sont de René Chicoine.

QUAND ON DÉPASSAIT les bancs de Terre-Neuve

Au temps des bâtiments à voile et même plus tard, nul passager ne dépassait les bancs de Terre-Neuve sans recevoir le baptême des bancs.

La Hontan parle ainsi de cette coutume des marins de jadis: "C'est une cérémonie impertinente qui se pratique par les gens de mer, dont l'humeur est aussi bizarre que l'élément sur lequel ils ont la folie de s'abandonner. Ils profanent ce sacrement de la manière du monde la plus absurde, par un



on leur jette cinquante seaux d'eau sur la tête, sur le ventre, sur les cuisses et sur tout le reste du corps, sans avoir égard au temps ni à la saison. Les principaux endroits où cette folie se pratique sont sous l'Equateur, sous les Tropiques, sous les Cercles Polaires, sur le Banc de Terre-Neuve et aux détroits de Gibraltar, du Sond et des Dardanelles. Au reste les personnes de quelque distinction n'étant pas sujettes à cette loi ont accoutumé de faire une libéralité de cinq ou six flacons d'eau-de-vie aux matelots du vaisseau".

Il est évident que l'effronté baron de La Hontan fut baptisé de la belle façon lors de son passage à Terre-Neuve. Autrement sa mauvaise humeur n'aurait pas été si évidente.

PUBLIÉ PAR

Molson's

POUR FAIRE MIEUX CONNAÎTRE LA VIE PITTORESQUE DES CANADIENS D'AUTREFOIS

Radio-Cinéma-Radio-Cinéma

*Aussi
frais
qu'au moment de l'emballage!*



ARÔME
CONSERVÉ
AU VACUUM

Cinéma Taché

18 et 19 juin:

ÂMES REBELLES

(version française)

avec

Tyrone POWER et Joan FONTAINE

20 et 21 juin:

Les LIENS du PASSÉ

(version française)

avec

Franchot TONE et Janet BLAIR

22 juin:

Chain Lightning

avec

Humphrey Bogart et Eleanor PARKER

FOTO - NITE

23-24 juin:

DEUX NIGAUDS DÉTECTIVES

Bud ABBOTT et Lou COSTELLO

Cinéma Lafontaine

18 et 19 juin:

LA RÉVOLTÉE

quatre grandes vedettes:

Victor FRANÇEN, Josette DAY,
Charles DESCHAMPS et Jacques
BERTHIER.

20 et 21 juin:

Son of Monte Cristo

La suite du roman d'Alexandre Dumas
avec Joan BENNETT.

WAHOO MARDI

22, 23, 24 juin:

CHANSON de PARIS

avec

George THILL et Gin GAURERT

La Révoltée

Peu de films atteignent un caractère aussi poignant, profondément humain que la Révoltée. Une jeune femme à qui la vie semble accorder toutes les faveurs épouse un homme qui ne tarde pas à se montrer indigne d'elle. Un enfant naît de cette union, qui devient de sitôt l'idéal de la jeune mère, alors que le père délaisse de plus en plus son foyer et n'y fait plus que de rares apparitions.

Un jour il suggère à sa femme de disparaître car elle est devenue un obstacle à son bonheur. Les années passent, difficiles, sombres et terriblement cruelles puisqu'en dépit de ses efforts, la mère ne peut arracher son petit aux griffes de la mort. Seule, désespérée, elle rencontre en la personne du médecin qui a soigné son enfant avec dévouement un ami loyal et sincère. De son mari, aucune nouvelle et cependant elle lui conserve amour et fidélité. Un jour il reparait plus ignoble que jamais, blasé, dégoûté de la vie et il lui semble que seule son épouse puisse lui offrir l'asile dont il a besoin. Elle l'accueille mais comme il semble vouloir retourner à sa débauche elle l'accable de son mépris. Il décide alors de se suicider. S'accusant de cette mort, la jeune femme risque de sombrer dans le désespoir mais l'amitié profonde de son protecteur la sauve de cet abîme.

L'interprétation extraordinaire que donnent Josette Day et Victor Franzen de cette oeuvre remarquable contribue à en faire une excellente réalisation du cinéma français.

Concert de la St-Jean-Baptiste

Radio-Canada diffusera un autre concert de la Société Saint-Jean-Baptiste, le vendredi, 23 juin, de 8 heures à 8 h. 45 du soir.

Un orchestre sous la direction de Roland Leduc et des interprètes canadiens prendront part à cette émission. Parmi les solistes, on a déjà annoncé les noms de Marie-Germaine Leblanc, soprano, et d'Abraham Carfagnini, ténor.

**SOULAGEZ
MAUX,
DOULEURS
EN FROTTANT AVEC LE**

► Procure soulagement rapide. Non grasseux, sèche vite, n'émet aucune odeur forte. Grosse bouteille économique 65¢

19F-46

**LINIMENT
TROMPHE DE LA DOULEUR
MINARD**

35¢

Lucille Dumont reprendra les chansons d'hier

Lucille Dumont sera la vedette d'une nouvelle série d'émissions de Radio-Canada où elle reprendra, avec accompagnement d'orgue et de piano, les belles Chansons d'Hier dont la popularité est toujours très grande. Elle puisera dans le répertoire de Lucienne Boyer, de Lys Gauty, d'Annette Lajon et d'autres diseuses qui ont eu le privilège de lancer les refrains des meilleurs chansonniers des vingt dernières années.

Germaine Janelle, organiste, et Aurette Leblanc, pianiste, accompagneront Lucille Dumont. Ce sont deux interprètes que l'on entend souvent à la radio. François Bertrand sera le narrateur de Chansons d'Hier.

On entendra Lucille Dumont et accompagnatrices les mardis soirs, de 10 h. 30 à 11 heures. Elles choisiront entre des centaines de refrains, depuis "Parlez-moi d'amour", "Si Petite", "Le plus joli rêve", jusqu'à "Prenez mes roses", "Je voudrais un joli bateau", "Sur le lac", etc.

Une demi-heure de chansons et danses

Chacun des programmes de l'émission *V'la l'bon vent*, que Radio-Canada présente les lundis soirs, à 9 h. 30, se compose de danses anciennes ou récentes, d'airs de folklore ou de chansons nouvelles.

Le 19 juin, les Troubadours du Québec reprendront un succès de Charles Trenet: *Formidable*. Ils chanteront encore *Ta Voix m'appelle* et *Mangeons à la gamelle*, un air de folklore.

Hector Gratton dirigera l'orchestre dans un rondo de sa composition, un menuet d'Arthur Laurendeau et *King's Hunting*, suite du compositeur élisabéthain John Bull. Georges Dufresne est le réalisateur de *V'la l'bon vent*.

Les nouvelles Shell

Vous travaillez tout le jour. Le soir, à la maison, vous n'avez pas le courage de lire le journal. Vos enfants vous demandent votre aide dans leurs devoirs... vous n'avez donc pas l'occasion d'être renseigné par votre femme sur les faits importants de la journée qu'elle a connus par la radio. Si c'est là votre cas monsieur, vous n'avez qu'une chose à faire: écoutez tous les soirs à CHRC, du lundi au samedi à 10.30 heures LES NOUVELLES SHELL, qui vous apportent, comme service public, les nouvelles et les derniers pronostics de la température. CHRC, 10.30 heures, tous les soirs: LES NOUVELLES SHELL!



???

A chacun le sien

Nos lecteurs sont priés de noter que la photo d'un département de l'Ecole d'Arts et Métiers publiée en première page de notre édition de la semaine dernière était due à l'obligeance de M. Jean-Jacques Normand à qui vont nos meilleurs remerciements.

Constipation!

Une ou deux
ROBOL
ce soir —
effet demain
matin

35¢ la boîte, 3 pour \$1.00

OFFRES EXCEPTIONNELLES

en

FOURRURE

- Mouton de Perse
- Chat sauvage
- Rat musqué
- Vison
- Castor
- Seal, Etc. ...

RITA NORMAND

Téléphone: 248

5, rue Frontenac, Montmagny.

RIEZ-VOUS DES INTEMPÉRIES!

Recouvrez de **peinture Murphy**

**TOUTE SURFACE EXTÉRIEURE—
PLUS BELLE • PLUS DURABLE**

Exigez les peintures Murphy et le NARVO pour vos prochains travaux de peinture.

En vente chez: Les Appareils de Chauffage Enrg.

Alphonse Tardif, Ste-Louise.

L'Echo, Syndicat Coopératif, Trois-Saumons.

Charles-Eugène Leclerc, L'Islet.

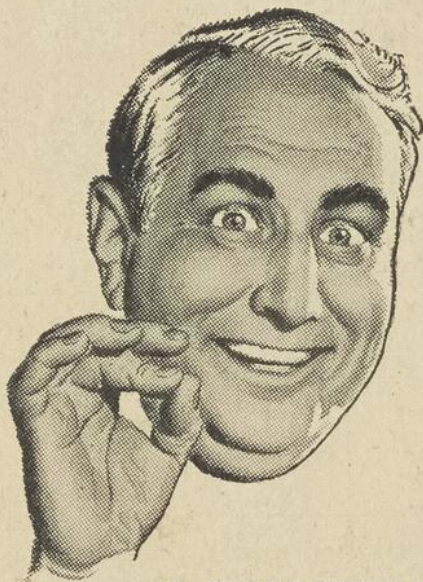
Louis Duval, Deniau.

Mme Ludger Bernier, Cap St-Ignace.

J.-F. Dumais, Ste-Anne de la Pocatière.

L'Union Agricole, Ste-Anne de la Pocatière.

Jos. Hoffman, Berthier en Bas.



*Oui!
MEILLEURE...
pas
amère!*

3 PERSONNES SUR 4 PRÉFÈRENT* LA

BIÈRE BLACK HORSE

*Résultat de récentes épreuves avec d'autres marques connues.

Dans Montmagny et le District

Notes locales

VA-ET-VIENT

M. Hervé Gauvin et M. Donat Paquet ont assisté, la semaine dernière à un congrès des fabricants de poêles, tenu à Ste-Adèle.

M. Adrien Collin a visité, la semaine dernière, la foire internationale de Toronto.

MM. Jean et Richard Gauvin, étudiants, sont de retour à Montmagny pour les vacances d'été.

M. Adélard Leblanc, étudiant en Art Dentaire à l'université de Montréal, est arrivé chez son père, M. Wilfrid Leblanc, pour les vacances.

M. Raoul Roberge a reçu son doctorat en médecine de l'Université Laval avec très grande distinction.

MARIAGE

On annonce pour demain, le 17 juin, le mariage à Sorel, de M. Robert Hébert, comptable, fils de feu le notaire Jos.-C. Hébert, décédé, et de Mme Hébert, avec Mlle Yolande Lusignan, fille de M. et Mme Napoléon Lusignan.



SOUSSION POUR CHARBON ET COKE

(Edifices fédéraux—Province de Québec)

DES soumissions cachetées, adressées au sousigné et portant sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots "Soumission pour du charbon, Province de Québec", seront reçues jusqu'à 3 heures p.m. (heure avancée de l'Est), le jeudi 29 juin 1950, pour la fourniture de charbon et de coke pour les Edifices du Dominion dans la province de Québec, excepté Montréal, P.Q.

On peut obtenir les devis et formule de soumission en s'adressant à l'acheteur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa; à monsieur Roland Simard, Architecte surintendant, 150, rue Saint-Paul-ouest, Montréal et à monsieur J.-A. Drollet, Architecte des Travaux publics, édifice de la Douane, Québec, P.Q.

Les soumissions devront être faites sur les formules fournies par le ministère et en conformité des conditions et devis ministériels qui y sont incorporés. La soumission devra porter le numéro du permis des marchands de charbon.

Le ministère se réserve le droit, au moment de donner la commande, d'exiger de tout soumissionnaire à qui un contrat aura été adjugé un dépôt de garantie sous forme d'un chèque visé par une banque à charte canadienne, payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics, et égal à 10 pour cent du montant de leur soumission; ou des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la compagnie de chemin de fer National-Canadien et de ses compagnies constituantes, garantis sans conditions par le Dominion du Canada quant au capital et à l'intérêt; ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

Par ordre,

ROBERT FORTIER,
Secrétaire intérimaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 13 juin 1950.

À LOUER

Trois (3) beaux appartements en très bon état. Eau courante. S'adresser à M. EDGAR COULOMBE, 6ième rue, Montmagny.

ASSURANCE-VIE

Puissante compagnie mutuelle du Québec désire s'adjoindre un représentant qualifié pour Montmagny et les environs. Salaire variant selon les qualifications, plus commissions régulières. Ecrire Casier Postal 144, Saint-Roch, près Québec.

Monseigneur Alphonse Fortin

fêté au Cap-Saint-Ignace

Cap-Saint-Ignace. — (Spéc.)—A la fin du mois dernier, notre paroisse de Cap-Saint-Ignace était doublement en liesse et pour cause.

Animé d'une foi ancestrale, tout notre peuple célébrait, avec l'Eglise, la grande fête de la Pentecôte. Pourtant, dans son cœur, il y avait une autre grande joie.

En effet, tous nos gens se faisaient une gloire de recevoir, ce matin-là, parmi eux, un des leurs, Monseigneur Alphonse Fortin, supérieur du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, et que le Saint-Père faisait membre de sa maison papale.

Dans son église paroissiale, temple magnifique, paré comme aux plus grands jours de fête, Mgr Fortin célébra la grand'messe paroissiale, accompagné de M. le curé et de M. le vicaire comme diacre et sous-diacre. A la tribune de l'orgue, la chorale des hommes, sous la direction de M. Alphonse Fortin, neveu du dignitaire, en exécuta la partie musicale.

On remarquait au chœur: MM. les abbés Eugène Bernier de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, et Serge Guimond, du collège Sainte-Anne, tous deux enfants de la paroisse, tout comme Mgr Fortin. Dans la nef, avaient pris place les parents du prélat: Mlle Marie-Louise Fortin, sa soeur, MM. Ls-Marie, Alphonse et Berchmans Fortin, ses neveux. M. le maire et Mre Roland Méthot, les marguilliers et les conseillers municipaux étaient présents comme invités d'honneur.

Au prône, M. le curé souhaita la bienvenue à Mgr et lui offrit ses meilleurs vœux. Dans le sermon de circonstance, M. l'abbé Eugène Bernier, après avoir présenté félicitations et vœux au digne prélat, résuma en termes chaleureux la grandeur de notre sacerdoce catholique.

Après la messe, Monsieur le maire, MM. les marguilliers, MM. les conseillers s'unirent aux membres du clergé pour faire cortège à Mgr Fortin jusqu'à la salle où avait lieu une manifestation publique en honneur du dignitaire, sous les auspices de notre comité des fêtes paroissiales.

Tout le peuple était là, et trop nombreux pour se loger à l'inté-

rieur, il remplissait la place publique, d'où il pouvait suivre tout de même la cérémonie, par le truchement de haut-parleurs.

Monsieur Adrien Bernier, le dévoué président de notre Comité, salua Mgr et lui souhaita la bienvenue.

Sur l'invitation du président, M. le maire Roland Méthot, après avoir brièvement rappelé la vie méritante du dignitaire ecclésiastique, présenta à Monseigneur, au nom de tous les citoyens, ses plus vives félicitations pour la haute dignité ecclésiastique de Prélat Domestique que le Pape vient de lui décerner. "Ce grand honneur, d'ajouter le maire, nous comble de joie, et avive en nos cœurs notre piété filiale envers le Saint-Père à qui nous présentons toute notre gratitude et, à vous, Monseigneur, nos meilleurs vœux". En terminant, M. Méthot offrit au nouveau Prélat une généreuse bourse comme marque tangible de la vénération de ses concitoyens.

Visiblement touché, Mgr Fortin remercia grandement M. le maire et tous ses coparoiissiens. Sa voix chaude et paternelle éveilla aussi en bien des cœurs plus d'un souvenir. Et puis, avec bienveillance, le prélat parla du prêtre, du sacerdoce du Christ, à tous les jeunes présents. Il est sûr que ses paroles si sacerdotales ont fait germer dans des cœurs d'adolescents une belle vocation au service du Christ. Eux, ils se rappelleront toujours de ce digne prélat. Sur les derniers mots de ce digne prêtre, l'on chanta notre hymne national O Canada et l'on se sépara.

Cependant, quelques-uns se retrouvèrent autour de la table d'un banquet intime offert à Monseigneur Fortin, par son neveu, M. Alphonse Fortin. A ces agapes fraternelles avec Monseigneur Fortin, M. le curé, M. le maire et Madame Roland Méthot, M. le vicaire, M. Adrien Bernier, président du Comité des fêtes paroissiales, Mademoiselle Fortin, MM. Alphonse, Ls-Marie et Berchmans Fortin, M. Benoît Sherrer. Ce repas délicieux avait été préparé et était servi par les Demoiselles Saint-Pierre, Marie-Anna, Thérèse et Cécile.

Et le temps s'écoulait. Bientôt, il

St-Mathieu

NAISSANCES

Le 11 juin a été baptisé Joseph-David-Marcel, fils de M. et Mme David Vézina, née Colette Messervier. Parrain et marraine M. et Mme Jos. Messervier.

Le 13 juin a été baptisée Marie-Carole-Diane, fille de M. et Mme Robert Tardif, née Marie Journault. Parrain et marraine, M. et Mme Léon Journault.

MARIAGE

Le 10 juin a été célébré le mariage de M. Marcel Fournier, fils de M. J.-B. Fournier, décédé, avec Mlle Fernande Dion, fille de M. et Mme Paul Dion.

a fallu songer à terminer ces magnificences. L'on se sépara donc chacun souhaitant à Monseigneur Fortin de continuer encore longtemps son saint ministère.

Cap St-Ignace

VA-ET-VIENT

Mlles Jacqueline et Colette Ouellet sont de retour d'une promenade de quelques jours chez des parents à Matane.

Mlle Jeanne d'Arc Matte, de Québec, a rendu visite à sa soeur, Mme Étienne Caouette.

M. et Mme Fernand Guindon, de Montréal, étaient, le 11 juin, en visite chez leur oncle M. Amable Caron.

SERVICES ANNIVERSAIRES

Le 6 juin ont été chantés les services anniversaires de MM. Sifroid et Wellestan Fortin.

FUNÉRAILLES

Le 10 juin ont eu lieu les funérailles de M. Yvan Guimont, décédé à l'âge de 22 ans et fils de M. et Mme Napoléon Guimont.

RISQUE INUTILE

Quand une chose est indispensable, il faut en payer le prix. L'assurance-vie est dans ce cas: vous ne pouvez vous en passer. Si vous n'en versez pas les primes maintenant, c'est votre famille qui devra les payer plus tard en privations. Risque bien inutile: nous avons une police pour chaque besoin.

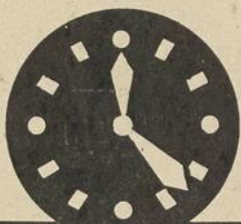
ASSURANCE-VIE ET RENTES VIAGERES
**CAISSE NATIONALE
D'ÉCONOMIE**

QUÉBEC

Gérard-E. TARDIF, gérant régional
187, rue Saint-Joseph. Tél. 4-4543

POUR VOS CADEAUX DE MARIAGES

VOYEZ



HORLOGER

Bijouterie
Raymond Enr

BIJOUTIER - DIAMANTAIRE

13, rue SAINT-THOMAS

MONTMAGNY

La Farine Robin Hood

Moulue de Blé Lavé

